

Séance du 4 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de la convocation 25.03.2024

Date d'affichage 25.03.2024

Objet de la délibération

Demande de subvention
FEC 2024
(Fonds d'Équipement
des Communes)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
10 avril 2024
Et publication du
10 avril 2024

Secrétaire de séance,
Julien LAGESTE



l'an deux mille vingt quatre
et le 4 avril

à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

Présents : Mmes Sophie Despériès, Camille Dulamon, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Solange Lassalle, Maryse Lespez, Céline Villenave et Mrs Patrick Dupreuilh, et Julien Lageste

Excusés : Mrs Denis Lacape, Pierre Lanquetin et Adelino Machado

Absents : Mme Patricia Roudaut et M. Jean-Marc Castets

Procurations : Pierre Lanquetin à Sophie Despériès
Denis Lacape à Julien Lageste

Secrétaire de séance : Julien Lageste

Considérant que la commune de Gamarde-les-Bains est éligible au FEC 2024 pour un montant d'aide s'élevant à 7 898.84 €

Considérant le devis de l'entreprise Agorespace de Longueil-Annel présenté par Monsieur le Maire d'un montant de 78 726.00 € HT pour l'aménagement d'un équipement multisport comprenant des panneaux de basket ainsi que des buts de foot/hand sur gazon synthétique

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Décide** de réaliser l'aménagement d'un équipement multisport en 2024
- **Sollicite** une subvention au titre du FEC 2024
- **Décide** de financer ces travaux sur fonds libre
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
J. CURUTCHET, Maire

